



LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ À TEMPS PLEIN DES MÈRES : MALÉDICTION OU BÉNÉDICTION?

LE CAS SINGULIER DE LA SUISSE COMPARÉ À LA BELGIQUE, LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET LA SUÈDE

FIORETTA, JULIETTE ; ROSSIER, CLÉMENTINE

ARTICLE SCIENTIFIQUE

<http://dx.doi.org/10.12682/lives.2296-1658.2018.69>

ISSN 2296-1658



Auteur-e-s

Fioretta, J. (1)

Rossier, C. (1)

Résumé

Les travaux sur le conflit travail-famille montrent que les difficultés de conciliation sont plus fréquentes aux âges de la parentalité et chez les femmes, et qu'elles sont associées négativement à la santé. Les désavantages de la conciliation des rôles professionnel et familial pour les mères, souvent pointés du doigt, doivent toutefois être mis en perspective avec les gains économiques et de santé habituellement liés à une insertion professionnelle durable des femmes. Dans cette étude, nous comparons la Suisse –un pays largement dépourvu de dispositif soutenant la conciliation travail-famille- avec des pays de niveau socioéconomique comparable –la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède-, dotés d'une diversité de politiques de conciliation. Grâce aux données de l'Enquête sur les Familles et les Générations 2013 pour la Suisse et des Enquêtes Genre et Générations pour les autres pays, nous montrons qu'en Suisse les parents d'enfants de moins de 13 ans à deux temps pleins ("dual earners") déclarent plus de difficultés à concilier le travail et la famille, ont une moins bonne santé auto-déclarée et éprouvent plus de difficultés financières que les couples où seul l'homme travaille à plein temps. A l'inverse, dans les autres pays, les "dual earners" ont des indicateurs de conflit travail-famille, de santé et de bien-être économique meilleurs que les autres couples. Ces résultats soulignent que les dispositifs de conciliation travail-famille (quelle qu'en soit la nature) permettent d'abord aux mères qui ont plus de ressources de s'investir substantiellement dans la sphère professionnelle, un mécanisme de sélection qui au final compense largement –sur l'ensemble des mères qui travaillent à temps plein- les désavantages liés aux conflits travail-famille.

Mots clé

Conflit-travail famille | santé | politiques familiales | travail à temps plein des mères | sélection sociale | comparaison internationale | Suisse

Affiliation des auteur-e-s

(1) Université de Genève

Correspondence à

clementine.rossier@unige.ch

** Nous sommes reconnaissantes à Claudine Sauvain-Dugerdil et Laura Bernardi qui ont revu une première version des analyses et relu une première version du papier. Cette publication a bénéficié du soutien du Pôle de recherche national LIVES - Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie (PRN LIVES), financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (numéro de subside : 51NF40-160590). Les auteures remercient le Fonds national suisse de la recherche scientifique de son aide financière.*

*** La série des Working Papers LIVES publie en ligne des travaux de recherche en cours. La révision de chaque papier est restreinte. Les auteur-e-s sont tenu-e-s responsables pour les faits et les opinions exprimées dans leurs papiers. Ces opinions ne représentent pas nécessairement celles du Pôle de recherche national LIVES.*

1. Introduction

La recherche sur les difficultés à concilier les tâches liées au travail rémunéré et à la famille dans les pays avancés a démontré de manière récurrente un lien entre l'expression de telles difficultés dans les enquêtes et une altération de la santé psychique et physique. D'abord documentée dans une série d'analyses transversales (Allen et al., 2000), cette relation a été confirmée récemment par une méta-analyse des études longitudinales, qui montre que les conflits travail-famille et les problèmes de santé se nourrissent mutuellement (Nohe et al., 2015). La théorie des conflits de rôles (Greenhaus et Beutell, 1985), généralement mobilisée dans ces travaux, met en avant l'incompatibilité des rôles sociaux familiaux et professionnels qui caractérise encore nos sociétés. Dans la mesure où les ressources personnelles en temps et en énergie sont limitées, une multiplication des demandes émanant de chacune des deux sphères peut provoquer des tensions, une fatigue et une détérioration de l'état de santé (Baltes et Heydens-Gahir, 2003). Le stress résultant de la conciliation des rôles peut à son tour réduire les capacités de l'individu à mobiliser des ressources alternatives pour pallier aux conséquences du conflit, l'éviter, ou même restaurer d'éventuelles pertes déjà subies dans les domaines familiaux ou professionnels, ce qui péjorera encore davantage son état de santé, et le mettra sur la voie d'une "spirale négative" (Hobfoll, 1989).

A durée de travail égal, et si l'on considère l'ensemble des activités de la sphère privée, les hommes expriment autant de difficultés de conciliation que les femmes (Lunau et al., 2014). Toutefois, si l'on restreint la question à la sphère familiale (ou au parents de petits enfants), les femmes reportent typiquement plus de difficultés, les tâches familiales leur restant principalement dévolues (Byron, 2005; Artazcoz et al., 2013). De plus, le conflit-travail famille semble affecter plus fortement l'état de santé des mères que des pères, de par leur investissement identitaire plus important dans le rôle familial (Nomaguchi et al., 2005). De ce fait, les femmes en couple choisissent souvent de réduire leur temps de travail payé (Bianchi et Milkie, 2010). En ce qui concerne le rôle d'un meilleur niveau d'éducation ou statut dans l'occupation, il est parfois associé à une moindre expression du conflit, lorsqu'il donne accès à des ressources permettant une meilleure gestion comme par exemple la flexibilité des horaires; mais il peut aussi être associé à des conflits plus intenses, quand les emplois concernés exigent davantage d'investissements personnels (Bianchi et Milkie, 2010). Enfin, une idéologie de genre progressiste semble atténuer le conflit travail famille, grâce à une répartition plus égalitaire des tâches entre conjoints, ou parce que les individus sont plus ouverts à une

perméabilité des rôles d'une sphère à l'autre, ce qui faciliterait la gestion des tensions (Kulik et al., 2015).

Récemment, de plus en plus d'études ont examiné la question du conflit travail-famille d'un point de vue comparatif. Les régulations en matière de limitation de durée du travail semblent jouer un rôle dans la diminution de l'occurrence des conflits entre le travail et d'autres sphères de vie (Lunau et al. 2014), tout comme les politiques d'aide à la conciliation travail-famille (Artazcoz et al., 2013), bien que sur ce dernier point, les investigations portant sur des mesures politiques précises restent rares. Notten et al. (2017) innovent ainsi en montrant, par le biais d'une comparaison entre 20 pays européens, que la provision de garde institutionnelle pour les enfants en bas âge semble bel et bien liée à une réduction des conflits travail-famille, contrairement aux congés parentaux. Rappelons que ces deux mesures phares des politiques familles européennes reflètent deux approches différentes adoptées pour promouvoir l'égalité de genre et la conciliation travail famille dans l'ère post-industrielle (qui a vu l'abandon du "salaire familial") (Fraser, 1994).

La recherche sur le conflit travail-famille s'accordent donc sur le fait que les difficultés de conciliation ont des effets nuisibles pour le stress et la santé; qu'elles touchent plus les parents que les autres couples et plus les femmes que les hommes; et qu'elles peuvent être atténuées par des politiques qui soutiennent la conciliation et régulent le travail. Cependant les études existantes ne tiennent pas compte du fait que les différents contextes institutionnels examinés, de par la forme et l'intensité variable du soutien à la conciliation qu'ils offrent, n'attirent pas la même proportion de femmes ni des femmes des mêmes classes sociales dans l'emploi. Comme le soulignent Bianchi et Milkie dans leur revue des études dans le domaine (2010), "few studies explicitly assessed social class theoretically or empirically in relation to work-family [conflict]" (p. 713.)

Or, Korpi et al. (2010) montrent que les politiques familiales axées sur le soutien aux femmes qui travaillent (par la garde publique combinée aux congés parentaux) et la valorisation des emplois dans le domaine du "care" (les pays scandinaves par exemple) parviennent à retenir la plupart des femmes dans l'emploi et à réduire les inégalités sociales entre femmes. Dans les pays où la conciliation s'appuie sur une offre de garde privée (les pays anglo-saxons) ou dont les aides visent à soutenir les mères pour qu'elles restent à la maison (les pays européens dits "conservateurs"), seules les mères qui gagnent plus (et qui peuvent payer la garde privée ou pour qui le soutien étatique est nettement plus faible que leur salaire) se lancent dans un emploi

intensif; cette insertion professionnelle leur apporte des ressources supplémentaires, ce qui creuse les inégalités entre les femmes. Une étude britannique (Carmichael et Ercolani, 2016) montre ainsi -à partir de données longitudinales- que les individus qui se distinguent par les meilleures trajectoires de revenus, de santé et de satisfaction de vie sont des personnes (avant tout des hommes mais aussi des femmes) qui ont consacré l'essentiel de leur vie à leur activité professionnelle. Les individus qui ont eu des trajectoires mêlant travail non rémunéré de "care" (auprès d'enfants ou d'autres membres de la famille) et engagement professionnel ont des gains intermédiaires; les parcours les plus défavorables en termes de revenu, santé et satisfaction sont ceux des femmes qui se sont consacrées à leur famille. Ces auteures notent que l'entrée dans ces différentes trajectoires est conditionnée au départ par le niveau économique et les attitudes de genre des individus, mais que le désavantage ou l'avantage se creuse ensuite nettement au fil du parcours de vie dans chacune des trajectoires.

Les conséquences négatives de l'emploi des mères, étudiées sous la forme du conflit travail-famille et de ses implications sur la santé, doivent donc être mises en perspective avec les gains substantiels que les femmes et leurs conjoints peuvent escompter d'une implication professionnelle intensive continue. Dans l'ensemble des pays européens cités jusqu'ici (anglo-saxons, scandinaves, conservateurs), le travail à temps plein reste plus fréquent chez les mères des classes sociales supérieures – dans des mesures variables selon les pays- et le conflit travail-famille mesurés auprès des femmes en général, même s'il est bien réel et a un impact sur leur santé tout comme pour les hommes, concerne au final souvent une part privilégiée de la population féminine, qui a aussi des ressources variées pour y faire face. Une lignée de recherche minoritaire met d'ailleurs l'accent sur les bénéfices liés à la conjonction des rôles familiaux et professionnels ("positive spillover"): ces études montrent que ces bénéfices sont souvent présents *en même temps* que les conflits, permettant au final de gérer le flux de demandes (Boz et al., 2016).

Dans ce travail, nous faisons l'hypothèse qu'un engagement professionnel des femmes égal à celui de leur conjoint pendant la période de parentalité ne sera lié à une plus grande occurrence des conflits travail-famille et à une moins bonne santé *que dans les pays, comme la Suisse, où une sélection socio-économique négative prévaut à l'entrée dans les trajectoires d'emploi intensif des femmes*, et où les mères qui travaillent à temps plein ont plus de difficultés économiques que les autres. Dans les contextes où les mères qui s'investissent intensément dans la sphère professionnelle sont sélectionnées positivement (ont une meilleure position socioéconomique), quels que soient les dispositifs de conciliation qui permettent cette insertion

(garde publique ou congé parentaux), nous postulons que les tensions occasionnées dans les configurations parentales à deux plein temps seront surmontées grâce aux ressources des individus impliqués, et n'occasionneront pas au final un ressenti accru des conflits travail-famille ou un déficit de santé. Par contre, nous faisons l'hypothèse que l'effet des attitudes de genre plus égalitaires sur le conflit-travail famille ne sera pas conditionné, lui, au contexte institutionnel de conciliation, les mécanismes supposés en jeu (investissement des hommes dans les tâches familiales, souplesse dans la conception des différents rôles) étant indépendants d'un tel contexte.

Notre étude repose sur le cas particulier de la Suisse, qui se distingue des autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord par un déficit marqué de dispositif de conciliation, de quelle nature qu'elle soit (offre privée de garde, offre publique de garde, congé parental); pour reprendre les termes de N. Fraser, il s'agit d'un pays resté à l'ère du "salaire familial". Nous postulons que ce déficit singulier de solutions de conciliation engendre une sélection économique négative des mères qui travaillent à plein temps, et donc des difficultés de conciliation et de santé particulièrement marquées pour ces couples. Sauvain-Dugerdil mentionne déjà dans la conclusion de l'ouvrage tiré de l'enquête Famille et Fécondité suisse de 1994 que le travail à temps complet des femmes semble être un indicateur de privations économiques (Legoff *et al.*, 2005). Le cas de la Suisse pourrait ainsi permettre de mettre en lumière – par contraste- la sélection positive qui caractérise les mères qui travaillent à plein temps dans la plupart des pays européens, et l'effet positif de cette sélection au final, tant sur l'occurrence de conflit travail-famille que sur la santé des couples concernés.

La Suisse est rarement incluse dans les comparaisons dans ce domaine, par manque de données aux niveaux micro comme macro : ce pays ne participe pas à tous les efforts de collecte de données individuelles européenne; par ailleurs, les politiques familiales y sont définies au niveau cantonal voire communal et des indicateurs à ce niveau font pour l'instant défaut. Les quelques études comparatives qui incluent la Suisse soulignent sa position atypique par rapport aux pays libéraux (anglo-saxons) avec lesquels la Suisse est d'ordinaire classée (Korpi et al., 2010). Nous contrastons ici la Suisse à trois pays d'Europe de l'Ouest, similaires du point de vue du niveau économique, mais tous dotés de politiques familiales généreuses, quoique de nature différente (Notten et al., 2017): l'Allemagne, qui a soutenu le travail féminin avant tout par des congés parentaux jusqu'au milieu des années 2000, la Belgique qui a misé sur la garde institutionnelle d'enfants, et la France qui joue sur les deux tableaux. Nous introduisons aussi un pays nordique dans la comparaison, la Suède, caractérisé comme la France par une

diversité de dispositifs de conciliation, mais où les attitudes de genre sont nettement plus égalitaires que dans les quatre autres pays.

Dans la suite de cet article, nous décrivons d'abord le contexte unique de la conciliation travail-famille et de l'emploi féminin en Suisse. Nous présentons ensuite les données utilisées, l'Enquête sur les Familles et les Générations (EFG) menée en Suisse en 2013, que nous comparons aux enquêtes de la première vague du Gender and Generation Program dans les autres pays (GGP). Nous poursuivons par l'analyse descriptive des différences entre les pays sur les dimensions d'intérêt, et terminons par une série de modèles multivariés mesurant l'association entre la division du travail payé dans les couples de parents avec enfants et leurs attitudes de genre d'une part, et le conflit travail-famille, la santé et le niveau économique d'autre part.

2. Le contexte de la conciliation travail-famille en Suisse

Bien que la plupart des femmes travaillent aujourd'hui à temps partiel après l'arrivée de leurs enfants en Suisse - il y a encore deux décennies la plupart des femmes arrêtaient totalement de travailler - leur participation à la sphère économique passe toujours au second plan quand elles deviennent mères (Giudici et Schumacher 2017). En 2015, seules 14% des femmes en couple avec des enfants de 0 à 6 ans ont une activité rémunérée à temps plein, 27% sont femmes au foyer, et 30% travaillent à temps partiel à moins de 50%¹.

En Suisse, les mères assument la vaste majorité de la garde des enfants d'âge préscolaire, de par le déficit marqué des dispositifs de conciliation (voire aussi l'introduction de ce numéro groupé pour une description de la politique familiale en Suisse). Le congé parental n'existe pas ; l'assurance maternité elle-même n'a été avalisée qu'en 2005 dans ce pays. Dans certains cantons, l'offre de place de garde extra-familiale publique ou subventionnée est inexistante ; dans d'autres, surtout les cantons urbains, plus de places sont disponibles mais l'offre reste insuffisante, relativement coûteuse, et de nombreuses familles n'en obtiennent pas (Bonoli, 2008). Ainsi, seuls 6% des enfants de 0 à 3 ans passent plus de 30 heures par semaine dans un mode de garde institutionnel en 2014 dans ce pays². Une absence des structures d'accueil parascolaire (vacances, jour de congé hebdomadaire, cantine et accueil à la sortie de l'école) dans de nombreuses localités réduit la capacité de travail des mères même après l'entrée à l'école de leurs enfants.

Par ailleurs, le niveau des salaires reste élevé, une structuration basée sur le modèle de Monsieur Gagne-Pain. Cette caractéristique a deux conséquences : une part relativement importante de familles peut vivre sur un seul salaire, ou avec une contribution minimale d'un des conjoints. D'autre part, la main d'œuvre dans le secteur du "care" coûte cher : les options de garde, même subventionnées, restent onéreuses et la garde privée n'est que rarement utilisée (OFS, 2017). La famille, l'entourage, de même que le conjoint (la garde informelle) sont fortement sollicités pour permettre aux mères de travailler un ou deux jours par semaine³. Le temps partiel des hommes est ainsi relativement développé si on le compare à la situation dans les autres pays européens (OFS 2007) : en 2015, 6% des hommes en emploi sont dans ce cas⁴ ; ils s'occupent de leurs enfants typiquement un jour par semaine. Enfin, la taxation fiscale désavantage les familles à deux salaires à temps plein. L'un dans l'autre, entre le coût de la garde privée, les impôts perçus sur le deuxième salaire et l'absence ou le coût de la garde publique, il est souvent plus profitable pour le conjoint qui gagne le moins (la mère) de diminuer fortement son temps de travail et de s'occuper elle-même de ses enfants.

Ce déficit de possibilités de conciliation rend les femmes fortement dépendantes économiquement de leur conjoint dès l'arrivée des enfants, ce qui peut expliquer la valeur accordée au mariage dans ce pays (la formalisation des unions protège les mères dépendantes économiquement), mais aussi le prix qu'elles accordent au maintien d'un minimum d'activité professionnelle. En 2015, 7.5 femmes entre 15 et 64 ans sur dix ont une activité professionnelle en Suisse (tout temps de travail confondus), ce qui place le pays au premier rang européen⁵. Cette configuration explique aussi le coût très élevé des enfants en Suisse, et la part importante de femmes qui restent infécondes. La Suisse est le pays avec la proportion de femmes infécondes la plus élevée d'Europe, 21% des femmes nées en 1968 restant sans enfant (Beaujouan *et al.*, 2017) : la plupart des femmes qui travaillent à plein temps n'ont pas d'enfants. Autre indicateur des coûts importants associés à la formation de la famille pour les femmes en Suisse : l'âge moyen à la maternité, qui est le plus élevé de tous les pays de l'OCDE en 2014⁶.

L'implication importante des mères dans la garde des enfants se reflète dans les représentations des individus. La Suisse, comme l'Allemagne et l'Autriche, se distingue au niveau européen par des attitudes défavorables sur le travail des mères et sur la garde institutionnelle (Liefbroer et Merz, 2010). Hormis ce point, les résidents suisses de 18 à 45 ans expriment toutefois majoritairement des idéaux égalitaires, comme les autres résidents de pays européens (Buehlmann *et al.*, 2009).

La Suisse est donc comparable aux autres pays d'Europe d'Ouest sur la question des attitudes de genre, mais présente un déficit singulier en termes de soutien à la conciliation travail-famille. Dans ce travail, nous postulons que la distribution sociale des attitudes de genre plus égalitaire et leur association (positive) avec le conflit-travail famille et la santé ne diffère pas en Suisse par rapport aux autres pays. Notre deuxième hypothèse est que le conflit travail-famille et son impact sur la santé des individus, potentiellement maximal pour les parents où les deux conjoints travaillent à temps plein, sera largement tributaire du niveau socioéconomique des "dual earners" et que de ce point de vue, la sélection dans l'emploi intensif des mères est différente en Suisse par comparaison aux autres pays.

3. Données

Cinq pays sont retenus pour cette analyse comparative : la Suisse, la Suède, la France, la Belgique et l'Allemagne, avec les données de l'Enquête des Familles et des Générations (EFG) pour la Suisse, et celle des Gender and Generation Surveys (GGS), la première vague du Gender and Generation Programme, pour les autres pays européens. Le choix des pays tient premièrement à la région (analyse centrée sur les pays économiquement comparables d'Europe de l'Ouest et du Nord), deuxièmement à la disponibilité des informations nécessaires à l'analyse (les variables permettant de mesurer la conciliation travail famille, la santé, la division du travail payé dans les couples et les attitudes de genre) ainsi qu'à la volonté de comparer la Suisse à une gamme de pays ayant des politiques familiales différentes⁷. Les données GGS analysées sont celles de la première vague puisque les données pour la deuxième vague manquent pour un certain nombre de pays⁸. L'EFG ayant eu lieu en 2013, il peut exister un décalage temporel de 8 ans maximum entre les pays (Tableau 1).

Les analyses portent en tout sur 10694 répondant-es (4892 hommes et 5802 femmes) déclarant vivre en couple (partenaire co-résident) et avec au moins un enfant (biologique, du partenaire, d'accueil ou adoptif) de moins de 13 ans dans le ménage. Les quelques couples homosexuels sont exclus de l'analyse, tout comme les parents seuls.

Les données GGS et EFG sont pondérées⁹, ce qui n'exclut toutefois pas certains biais concernant des variables non prises en compte dans la pondération. Ainsi, Fokkema et al. (2016) à propos des GGS vague1 concluent que les pondérations ne contrôlent que partiellement les biais de sélection en ce qui concerne l'état civil et le niveau d'éducation. Une

analyse de la représentativité des données de l'EFG par rapport à quelques variables non prise en compte dans la pondération se trouve en Annexe 1.

Tableau 1: Effectifs et date d'enquête par pays : couples qui vivent ensemble avec des enfants de moins de 13 ans

	Date EFG/GGS	Echantillon total	Couples avec enfants
Allemagne	2005	10017	1960
France	2005	10079	2222
Belgique	2008-2010	7163	1569
Suède	2012-2013	9688	2119
Suisse	2013	14961	2824
Total		51908	10694

L'EFG et les GGS sélectionnés incluent des mesures des attitudes de genre et du partage des tâches au sein des couples, ainsi que des indicateurs de difficultés à concilier, de santé et de bien-être économique. Nous avons considéré l'ensemble des questions présentes dans les deux enquêtes. Soulignons que le choix d'inclure la Suisse dans la comparaison, bien qu'elle constitue l'originalité de cette analyse, induit de nombreuses limites dans la construction des indicateurs, le questionnaire de l'EFG n'ayant été que partiellement aligné à celui des GGS.

Afin de mesurer les *attitudes liées aux rôles de genre* nous avons conservé les réponses aux sept items suivants (la personne était invitée à donner son niveau d'accord ou de désaccord¹⁰), présente dans l'EFG comme dans le GGS:

1. Mariage: Le mariage est une institution périmée
2. Divorce: Si des gens sont malheureux en couple, ils peuvent divorcer même s'ils ont des enfants
3. Femme enfant: Pour pouvoir être heureuse et s'épanouir, une femme doit avoir des enfants
4. Homme enfant: Pour pouvoir être heureux et s'épanouir, un homme doit avoir des enfants
5. Foyer: Pour grandir en étant heureux, un enfant a besoin d'un foyer avec un père et une mère
6. Travail mère: Un enfant en âge préscolaire souffre du fait que sa mère travaille
7. Travail père: Un enfant souffre du fait que son père est trop accaparé par son travail.

Nous considérons que deux premiers items reflètent des attitudes de genre, dans le sens où l'institution du mariage est valorisée dans des contextes incitant à la dépendance économique des femmes. Bien que cela soit le cas dans notre échantillon de pays (la Suède, le pays le plus égalitaire, est également le plus progressiste par rapport à ces deux questions), nous admettons que d'autres alignements soient possibles.

La variable mesurant la *répartition du travail payé* au sein du couple est basée sur le temps de travail « auto déclaré »¹¹ (temps plein ou temps partiel) et comprend six modalités (Tableaux 2 et 3):

- Dual earners (DE): l'homme et la femme travaillent à temps plein;
- Male Breadwinner (MB) : l'homme travaille à temps plein, la femme est au foyer ;
- quasi-Male Breadwinner (quasi-MB): l'homme travaille à temps plein, la femme à temps partiel;
- Homme à temps partiel (HTP): l'homme travaille à temps partiel, la femme travaille soit à temps partiel soit à temps plein;
- Congé parental (congé parental): l'homme à temps plein et la femme est en congé parental;
- Mixte: toutes les autres combinaisons possibles. A noter que ce groupe comprend également les couples dont le/la répondant-e et/ou son/sa partenaire sont soit au chômage, soit à la retraite, soit à l'AI, soit en études.

La catégorie Mixte est difficilement interprétable notamment en raison de la diversité de situations qu'elle reflète. Ainsi, la configuration d'une femme travaillant à plein temps et d'un homme retraité (non-actif) peut renvoyer à une situation stable du point de vue économique, alors que la configuration d'une femme à temps partiel et d'un homme au chômage (classé également parmi les non-actifs) renvoie à une situation de précarité. De plus, le congé parental renvoie à une réalité sociale différente selon le pays considéré. Ces congés peuvent être à temps plein (femme au foyer) ou à temps partiel et sont rémunérés de manière différente selon les pays. Enfin, nous n'avons pas d'information sur le temps de travail habituel (à temps plein ou à temps partiel) des personnes en congé maternité ou parental. De ce fait, nous regroupons cette catégorie avec la catégorie Mixte pour les analyses multivariées.

Tableau 2: Catégories de répartition du travail payé au sein du couple

		Femme				
		Non active	Temps plein	Temps partiel	Au foyer	Congé parental
Homme	Non actif	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	Temps plein	Mixte	DE	quasi-MB	MB	Congé parental
	Temps partiel	Mixte	HTP	HTP	Mixte	Mixte
	Au foyer	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
	Congé parental	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte

Tableau 3: Effectifs des catégories de répartition du travail payé au sein du couple

		Femme				
		Non active	Temps plein	Temps partiel	Au foyer	Congé parental
Homme	Non actif	143	192	154	169	43
	Temps plein	563	3015	3596	1596	447
	Temps partiel	43	135	338	52	22
	Au foyer	6	22	7	7	0
	Congé parental	3	30	4	0	1

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans.

La mesure des *difficultés dans la conciliation du travail et de la famille* est construite à partir de trois items¹²: « Rentrer du travail trop fatigué-e pour effectuer les tâches domestiques » ; « Avoir de la difficulté à s'acquitter des responsabilités familiales en raison du travail » ; « Avoir de la difficulté à se concentrer au travail en raison des responsabilités familiales ». Cette conciliation est jugée difficile lorsque la personne présente au moins deux réponses de type « toujours » ou « la plupart du temps » dans EFG/ « plusieurs fois par semaine » dans GGS à ces trois questions¹³. Dans tous les autres cas, il n'y a pas de difficultés à concilier. Les questions sur la conciliation n'étant pas posées aux femmes au foyer, nous leur avons attribué une conciliation sans difficultés. Les données concernant la conciliation ne sont pas disponibles pour l'Allemagne.

La *mesure de la santé* des répondant-e-s repose sur la santé autoévaluée (dichotomisée : très bon, bon versus assez bon, mauvais, très mauvais). Une comparaison des résultats sur la santé autoévaluée entre EFG /GGS et d'autres enquêtes européennes montrent que les enquêtes EFG/GGS semblent mesurer sensiblement différemment la santé auto-

évaluée: la santé est moins bonne en Suisse et en Suède dans l'EFG/GGS que dans les autres bases de données, meilleure dans les autres pays (Annexe 2).

Nous postulons que la sélection économique joue un rôle central pour expliquer les liens observés entre répartition du travail dans le couple d'une part, et vécu de difficultés de conciliation et de santé d'autre part. Pour vérifier cet effet de sélection, nous introduisons une dernière variable dépendante dans les analyses, le *niveau socioéconomique*. Nous avons d'abord considéré le revenu des ménages, cependant, cette variable a beaucoup de données manquantes de l'EFG. Nous utilisons donc alternativement une mesure de la capacité à « joindre les deux bouts » à la fin du mois (dichotomisée : très facile, facile, assez facile versus très difficile, difficile, plutôt difficile). Les études sur la question semblent d'ailleurs indiquer que la mesure subjective de la pauvreté serait mieux adaptée dans cette problématique: elle est associée plus étroitement à la santé que des mesures objectives, de par sa capacité à synthétiser les différentes dimensions qui comptent dans ce domaine (Demakakos et al. 2008). On trouvera en Annexe 2 une comparaison des résultats de cette question dans l'EFG/GGS et dans une autre enquête européenne: les niveaux et variations entre pays concordent relativement bien.

Enfin, le sexe, l'âge (au carré et standardisé), le niveau d'éducation (classification ISCED 97¹⁴) et le nombre d'enfants vivant dans le ménage ont été pris en compte dans l'analyse comme variables de contrôle. L'effet de l'âge de l'enfant le plus jeune vivant dans le ménage a été testé, mais la variable n'a pas été retenue, car elle n'apporte aucun élément de compréhension supplémentaire. Le niveau d'éducation a été recodé en trois classes (ISCED 0-2=primary and lower secondary, ISCED 3-4=upper secondary and post-secondary non-tertiary, ISCED 5-8=tertiary). Pour certaines analyses descriptives, nous avons également pris en compte le pays de naissance, en trois catégories: natif, Union Européenne/Canada/USA/Japon, Non-Union Européenne (tous les autres pays).

4. Résultats descriptifs

En ce qui concerne les sept attitudes de genre analysées, les moyennes de réponses sont sensiblement plus élevées en Suède que dans les autres pays, ce qui signifie un plus haut degré de désaccord face à une vision traditionnelle des rôles de genre (Tableau 4). Les quatre autres pays présentent en moyenne des visions plus traditionnelles, relativement similaires entre elles ; la Suisse se situe au milieu de ces autres pays. Toutefois le rang de la Suisse varie

passablement d'un item à l'autre. Si la Suisse se rapproche de la Suède en ce qui concerne les questions sur le travail des mères et la (non) nécessité d'avoir un enfant pour être heureux, elle est le pays le moins progressiste sur d'autres items (divorce, travail père). Cette diversité reflète la situation très particulière dans laquelle se trouve la Suisse, où les pères travaillent beaucoup, les femmes aussi (avant l'arrivée des enfants), où le mariage constitue une garantie dans le contexte de la dépendance économique généralisée des mères, et où l'infécondité est répandue.

Tableau 4: Moyenne des réponses aux sept items mesurant les attitudes de genre (échelle de Likert allant de 1=réponses traditionnelles ou familialistes à 5=réponses progressistes), par pays

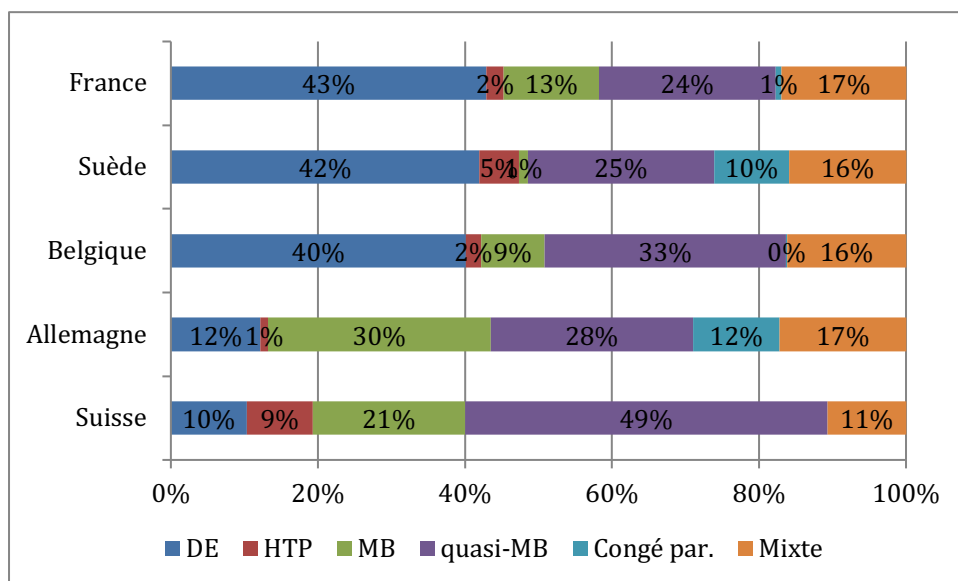
	Mariage	Divorce	Femme	Homme	Foyer	Travail mère	Travail père	Total
Allemagne	2,05	4,01	3,07	3,16	1,86	2,95	2,37	2,78
France	2,03	4,20	2,37	2,43	1,49	3,02	2,57	2,59
Belgique	2,51	3,80	3,52	3,56	2,22	3,26	2,61	3,07
Suède	2,39	4,21	4,21	4,21	3,01	3,96	2,92	3,56
Suisse	2,15	3,45	3,70	3,71	2,33	3,02	2,33	2,96
Total	2,19	3,89	3,29	3,34	2,10	3,16	2,51	2,93

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans.

Quant à la division du travail payé au sein des couples avec enfants, la Suisse et l'Allemagne se distinguent des autres pays par leur faible pourcentage de *Dual Earners* et leur fort pourcentage de *Male Breadwinner* et *quasi-Male Breadwinner* parmi les couples avec enfants (Figure 1). La Suisse présente le plus grand pourcentage de couples avec enfants où les hommes travaillent à temps partiel (9% selon l'EFG). Cependant, rappelons que les hommes à temps partiel prennent le plus souvent un jour de congé pour s'occuper de leurs enfants. La Suède et l'Allemagne sont les seuls pays à présenter une proportion non négligeable de couples où la femme est en congé maternité ou parental, alors que cette possibilité est moins utilisée (France) ou n'existe pas dans les autres pays considérés (Suisse, Belgique). Au final, la Suisse est le pays qui compte le plus de couples avec enfants où l'homme est en activité à temps plein et la femme est à temps partiel ou au foyer (70% des couples).

Ces premiers résultats confirment que la Suisse est un pays aux attitudes majoritairement égalitaires comme les autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord, mais où la répartition du travail payé pour les parents de jeunes enfants reste très traditionnelle. On peut souligner la proximité de la Suisse avec l'Allemagne. Mais la Suisse est à la fois plus progressiste (travail à temps partiel des hommes, certaines attitudes) et plus conservatrice que l'Allemagne en ce qui concerne le déséquilibre d'insertion sur le marché du travail entre

hommes et femmes, le congé parental protégeant un nombre non négligeable de femmes dans ce dernier pays.



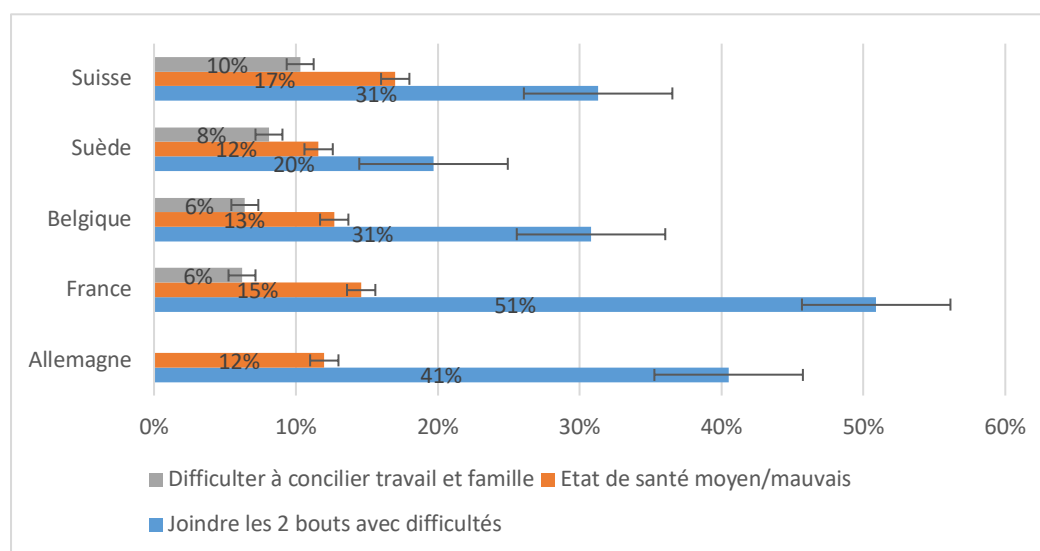
Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans.

Figure 1: Répartition du travail payé au sein du couple, par pays

Comment se distribue le bien-être des couples avec enfants dans ces différents pays? Tout d'abord, la Suisse est le pays où les couples avec enfants présentent le plus grand pourcentage de répondant-es ayant des difficultés à concilier le travail et la famille, la différence avec le pays suivant (la Suède) étant juste significative (Figure 2). Rappelons que cette donnée manque pour l'Allemagne. La Suisse est également le pays avec le plus grand nombre de parents de jeunes enfants qui déclarent un état de santé jugé moyen ou mauvais. Sur ce dernier point, rappelons la surestimation d'un état de santé moyen ou mauvais dans l'EFG en comparaison à d'autres enquêtes (Annexe 2). Toutefois, même si l'interprétation des *niveaux* mesurés reste sujette à caution, l'analyse des différences entre groupes d'individus à l'intérieur d'un pays et la comparaison de cette différence entre pays reste sans doute valide. Dans cette perspective, on observe que si les couples avec enfants ont un meilleur état de santé que la population totale dans l'ensemble des pays, cette différence est moins marquée en Suisse (Tableau 5).

Comme nous l'avons dit, nous supposons qu'un mécanisme intermédiaire clé en matière de conflit travail-famille et de santé des parents de jeunes enfants est la sélection sociale positive (ou négative) des couples dans les configurations de travail payé intensives. A cet

égard, on observe que les difficultés à joindre les deux bouts sont plus grandes pour les parents en France et en Allemagne et plus basses en Suède. Mais lorsque l'on compare la situation des parents à l'ensemble de la population, on voit que les couples avec enfants rencontrent plus souvent des difficultés à joindre les deux bouts à la fin du mois que la population totale seulement en Suisse et en Allemagne, et dans une moindre mesure en France.



Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans.

Figure 2: Pourcentage par pays de personnes rencontrant des difficultés à joindre les deux bouts à la fin du mois, présentant un état de santé moyen/mauvais ainsi que des difficultés dans la conciliation travail-famille, parmi les couples avec enfants

Tableau 5: Pourcentage par pays de personnes rencontrant des difficultés à joindre les deux bouts à la fin du mois, ou présentant un état de santé moyen/mauvais, parmi les couples avec enfants et la population totale (ensemble des répondant-e-s)

	Joindre les 2 bouts avec diff.		Etat de santé moyen/mauv.	
	Pop. totale	Couples enf.	Pop. totale	Couples enf.
Allemagne	33.90%	40.50%	26.50%	12.00%
France	45.90%	50.90%	25.10%	14.60%
Belgique	30.60%	30.80%	21.70%	12.70%
Suède	19.70%	19.70%	20.90%	11.60%
Suisse	25.20%	31.30%	21.80%	17.00%

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans et population totale enquêtée.

Tableau 6: Moyenne des attitudes de genre par pays et niveau d'éducation

	Allemagne	France	Belgique	Suède	Suisse
Niveau d'éducation Primaire	2,58	2,31	2,84	3,49	2,69
Secondaire	2,78	2,61	3,05	3,52	2,93
Tertiaire	2,89	2,71	3,17	3,63	3,04

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans.

Tableau 7: Répartition par niveau d'éducation et pays d'origine pour les couples dual earner et pour l'ensemble des couples avec enfants dans les cinq pays

		Niveau d'éducation		
		prim.	sec.	tert.
DE	Allemagne	9%	61%	30%
	France	12%	48%	40%
	Belgique	10%	29%	61%
	Suède	7%	48%	44%
	Suisse	18%	41%	42%
	Total	11%	44%	45%
Total	Allemagne	14%	62%	25%
	France	20%	46%	34%
	Belgique	18%	32%	50%
	Suède	8%	51%	40%
	Suisse	8%	46%	45%
	Total	13%	48%	39%
		Pays de naissance		
		UE	Non UE	Natif
DE	Allemagne	3.4%	9.3%	87.3%
	France	2.8%	5.4%	91.8%
	Belgique	4.7%	5.4%	89.9%
	Suède	5.7%	11.2%	83.1%
	Suisse	44.5%	22.1%	33.4%
	Total	8.1%	8.9%	82.9%
Total	Allemagne	2.1%	15.1%	82.8%
	France	4.7%	8.8%	86.4%
	Belgique	5.6%	11.2%	83.2%
	Suède	6.4%	15.7%	78.0%
	Suisse	24.1%	15.5%	60.4%
	Total	10.0%	13.3%	76.7%

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans

On peut voir que l'appartenance de classe structure profondément les attitudes de genre dans les cinq pays. Ceci peut se lire dans le gradient des moyennes quant aux attitudes de genre

en fonction du niveau d'éducation (Tableau 6) : plus le niveau d'éducation augmente, et plus les attitudes sont progressives, quel que soit le pays considéré, bien que les écarts soient moindres en Suède. Un examen plus approfondi des caractéristiques des couples dual earners dans les différents pays (Tableau 7) montre que ces couples en Suisse sont sur-représentés parmi les personnes avec un niveau d'éducation primaire et sur-représentés parmi les non-natifs, au contraire de ce qu'on observe dans les quatre autres pays.

Il découle de ces relations que les attitudes de genre (ici un score moyen sur les 7 questions) sont significativement plus égalitaires parmi les couples avec enfants "dual earner" comparé aux couples dans d'autres configurations de partage du travail payé dans tous les pays sauf en Suisse, où les attitudes ne sont pas différentes entre les deux types de parents (Tableau 8).

Tableau 8: T test de la différence des moyennes sur le score d'attitudes de genre chez les couples "dual earner" et les autres, par pays (hypothèse de variance égale)

	Moyenne		p value
	Dual earner	Autres parents	
Allemagne	2.9528	2.8063	0.001
France	2.6774	2.5437	0.000
Belgique	3.1382	2.9972	0.000
Suède	3.6674	3.5449	0.000
Suisse	2.9579	2.9662	0.848

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans

5. Résultats multivariés: attitudes de genre des couples avec enfants et bien-être

Pour la suite de l'analyse nous avons regroupé les cinq pays. Nous avons réalisé différents modèles de régressions logistiques sur le risque de connaître des difficultés dans la conciliation travail-famille et sur le risque de présenter un état de santé autoévalué moyen ou mauvais, ainsi que sur le risque de "joindre les deux bouts" avec difficultés à la fin du mois, pour vérifier l'hypothèse d'une sélection sociale. Nous avons introduit séparément nos deux variables explicatives : les attitudes et la répartition du travail payé. Pour chaque série de régressions, un premier modèle intègre les variables de contrôle, puis la variable explicative d'intérêt, puis une interaction entre la variable d'intérêt et le pays dans un troisième modèle.

En ce qui concerne les attitudes de genre, nous avons utilisé une variable « attitudes » qui représente la moyenne des réponses aux sept attitudes de genre retenues. Dans un premier

modèle, qui n'inclut pas la variable d'attitudes de genre, nous vérifions l'effet des variables de contrôle sur nos trois indicateurs de bien-être (Tableau 9, modèle 1). Tous pays confondus, plus le répondant est âgé, plus il exprime des difficultés à concilier travail et famille, plus il a une mauvaise santé, et moins il a de difficultés financières. Les répondants masculins disent avoir moins de difficultés à concilier et être en meilleure santé comparativement aux femmes. Les répondants peu instruits ont autant de difficultés à concilier que les plus instruits, mais ils ont plus de problèmes de santé et plus de difficultés à joindre les deux bouts. Enfin, les parents de trois enfants et plus ont plus de difficultés à joindre les deux bouts comparés aux parents d'un enfant, et les parents de deux enfants ont une moins bonne santé auto-reportée.

Tableau 9: Régressions logistiques sur les 3 indicateurs de bien-être et incluant les attitudes de genre (coefficients)

	Difficultés à "joindre les deux bouts" N=9560						Etat de santé moyen/mauvais N=9610			Conciliation travail-famille conflictuelle N=6987					
	Modèle 1	Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2		Modèle 3			
Pays Ref=CH		***		***		**	***	***	**	***	***	***			
Allemagne	0.128		0.1		-0.354		-0.507	***	-1.727	***					
France	0.689	***	1	***	-0.346		-0.351	***	-0.382	***	-0.768	*	-0.285		
Belgique	-0.071		-0.022		1.201		-0.363	***	-0.351	***	0.089		0.934		
Suède	-0.659	***	-0.43	***	-0.382		-0.601	***	-0.542	***	-0.485		-0.106		
Age2 std	0.422	***	0.405	***	0.402	***	-0.344	***	-0.35	***	-0.349	***	0.388		
Sexe Ref=male	-0.075		-0.01		-0.005		0.123	*	0.14	*	0.139	*	-0.202		
Education Ref=tertiaire		***		***		***		***		***		***			
1.00 primaire	1.540	***	1.447	***	1.442	***	1.113	***	1.084	***	1.08	***	0.025		
2.00 secondaire	0.826	***	0.797	***	0.793	***	0.393	***	0.382	***	0.378	***	-0.032		
Nb enfants Ref=1		***		***		***		**		**		**			
2	-		-0.006		0.004		-0.246	**	-0.248	**	-0.243	**	0.102		
3	0.340	***	0.295	***	0.301	***	-0.124		-0.136		-0.131		-0.052		
Attitudes			-0.364	***	-0.457	***			-0.094		-0.181	*	-0.335		
Attitudes* Pays Ref. Attitudes*Suisse						***						*			
Attitudes*Allemagne					0.154						0.425	**			
Attitudes*France					0.346	***					0.139		-0.135		
Attitudes*Belgique					-0.405	**					-0.147		-0.445		
Attitudes*Suède					0.003						0		0.045		
Constant	-1.569	***	-0.498	***	-0.234		-1.7	***	-1.418	***	-1.166	***	-1.401		
X2 bloc	1147.44	***	92.274	***	38.201	***	213.379	***	3.574	NS	12.253	*	4.166		
Ddl	10		1		4		10		1		4		3		
R2 Nagel.	0.156		0.168		0.177		0.04		0.041		0.043		0.026		

*p<0.05, **p<0.01, ***p<0.001

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans.

L'introduction de la variable d'attitudes ne modifie pas ces relations. Les coefficients (Tableau 9, modèle 2) montrent par ailleurs une relation négative entre ces attitudes et nos trois indicateurs de bien-être : plus le/la répondant-e présente des attitudes progressistes en termes de famille et de genre et plus les différents indicateurs de bien-être sont favorables (relation non significative en ce qui concerne l'état de santé). Dans le modèle 3, nous avons introduit les effets d'interaction avec le pays: on voit qu'ils sont largement non-significatifs. L'association positive entre attitudes de genre progressives et indicateurs de bien-être ne varie donc que modérément par pays, et dans les quelques situations où c'est le cas, la direction de la variation

sont non prédictible. Ce résultat nous permet de confirmer notre première hypothèse : les couples avec enfants affichant des attitudes progressistes n'ont pas un bien-être moins bon; leur niveau de bien-être est même supérieur aux couples aux attitudes plus traditionnelles; et la Suisse ne se distingue pas des autres pays sur ce point.

6. Résultats multivariés: répartition du travail payé des couples avec enfants et bien-être

Dans la série de modèles suivante, nous avons regroupé les catégories Mixte, HTP et Congé parental de la variable de répartition du travail payé au sein du couple afin d'obtenir des effectifs suffisamment importants dans chaque catégorie. De plus, le lien entre les catégories MB et quasi-MB et le bien-être étant semblable, nous avons également regroupé ces deux catégories pour des raisons de lisibilité des résultats.

Les DE (dual earners) sont plus à risque de connaître des problèmes dans la conciliation travail-famille que les (quasi)-MB tous pays confondus (Tableau 10, colonnes 7 à 9). Le modèle 3 incluant l'interaction entre le pays et la répartition du travail payé au sein du couple est non significatif pour la conciliation travail-famille, mais il indique toutefois que cet effet général est dû uniquement aux réponses dans l'échantillon suisse. En effet, dans les autres pays (rappelons que l'Allemagne n'entre pas dans cette analyse), les effets d'interactions sont significatifs et indiquent que les DE n'y sont *pas* plus à risque que les MB ou quasi MB d'exprimer des difficultés de conciliation.

Un phénomène similaire apparaît en ce qui concerne l'état de santé (Tableau 10, colonnes 3 à 6). Si les DE en Suisse sont significativement plus à risque que les (quasi)-MB d'avoir un état de santé moyen ou mauvais, le coefficient est de signe inverse en ce qui concerne les autres pays et l'interaction est significative ce qui semble indiquer une relation contraire pour les autres pays (moins de risque de connaître un état de santé péjoré pour les DE). Toutefois, lorsque l'on teste la significativité des coefficients pour les autres pays (en changeant la catégorie de référence), celui-ci est significatif uniquement pour la France. Il semble donc que le fait d'appartenir à un couple de type DE ait un impact négatif sur la santé en Suisse, un impact positif en France et n'a pas d'impact dans les autres pays, ceci même en contrôlant pour les effets de l'âge et du niveau d'éducation.

Tableau 10: Régressions logistiques sur les 3 indicateurs de bien-être et incluant la répartition du travail payé au sein du couple (coefficients)¹⁶

	Difficultés à "joindre les deux bouts" N=9752			Etat de santé moyen/mauvais N=10531			Diff. à concilier travail et famille N=7098		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Model 1	Model 2	Model 3
Pays Ref=CH	***	***	***	***	***	*	***	***	*
Allemagne	0,10	0,05	0,09	-0,51 ***	-0,54 ***	-0,35 **			
France	0,65 ***	0,75 ***	0,81 ***	-0,35 ***	-0,30 **	-0,14	-0,54 ***	-0,66 ***	-0,44 *
Belgique	-0,10	-0,04	-0,09	-0,36 ***	-0,32 **	-0,34 *	-0,44 **	-0,55 ***	-0,46 *
Suède	-0,68 ***	-0,72 ***	-0,57 ***	-0,44 ***	-0,46 ***	-0,26	-0,14	-0,29 *	-0,09
Age2 std	0,42 ***	0,34 ***	0,34 ***	-0,37 ***	-0,44 ***	-0,43 ***	0,41 ***	0,41 ***	0,39 ***
Sexe Ref=male	-0,08	-0,07	-0,08	0,11	0,11	0,10	-0,28 **	-0,29 **	-0,29 **
Education Ref=tertiaire	***	***	***	***	***	***			
1.00 primaire	1,57 ***	1,51 ***	1,48 ***	1,11 ***	1,05 ***	1,01 ***	0,19	0,21	0,16
2.00 secondaire	0,83 ***	0,84 ***	0,84 ***	0,41 ***	0,42 ***	0,42 ***	0,01	0,03	0,03
Nb enfants Ref=1	***	***	***	**	**	**			
2	-0,01	0,02	0,02	-0,27 ***	-0,24 **	-0,24 **	0,09	0,12	0,14
3	0,32 ***	0,31 ***	0,31 ***	-0,15	-0,16	-0,16	-0,01	0,04	0,04
Répartition travail payé Ref. (quasi)-MB	***	***	***	***	***	***		**	***
DE		-0,18 **	0,24		-0,13	0,44 **		0,34 **	0,87 ***
Mixte/HTP		0,71 ***	0,64 ***		0,49 ***	0,59 ***		0,20	0,15
Répartition travail payé * pays Réf. (quasi)MB*Suisse			**			**			*
DE*Allemagne			-0,62 **			-0,77 *			
DE*France			-0,46 *			-0,79 ***			-0,80 **
DE*Belgique			-0,44 *			-0,54 *			-0,61 *
DE*Suede			-0,55 *			-0,67 **			-0,82 *
Mixte/HTP*Allemagne			0,07 ***			-0,38			
Mixte/HTP*France			-0,03 ***			-0,09			-0,14
Mixte/HTP*Belgique			0,48 *			0,20			0,28
Mixte/HTP*Suede			-0,13 ***			-0,33			0,08
Constant	-1,53 ***	-1,65 ***	-1,66 ***	-1,68 ***	-1,75 ***	-1,83 ***	-2,38 ***	-2,48 ***	-2,55 ***
X2 bloc	1 178,40 ***	205,96 ***	20,59 **	222,76 ***	65,40 **	21,43 **	43,20 ***	9,47 **	12,21 NS
Ddl	10	2	8	10	2	8	9	2	6
R2 Nagel.	0,157	0,182	0,185	0,038	0,049	0,053	0,015	0,018	0,022

*p<0.05, **p<0.01, ***p<0.001

Sources: EFG pour la Suisse et GGS pour la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suède, répondants en couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans

En ce qui concerne le bien-être économique (capacité à joindre les deux bouts à la fin du mois) (Tableau 10, trois premières colonnes), le modèle 2 montre que les couples DE sont moins à risque de connaître des difficultés économiques que les (quasi)-MB en moyenne sur les cinq pays. Ceci est un résultat attendu: on a vu que les DE sont sélectionnés socialement positivement dans quatre de ces pays. Le modèle 3 montre toutefois une interaction significative entre la répartition du travail payé et le pays. Le coefficient pour les DE en Suisse devient alors positif et non significatif ce qui indique qu'en Suisse, les DE ne s'en sortent pas significativement mieux que les (quasi)-MB et que la tendance va en sens inverse (un plus grand risque de difficultés économiques pour les DE), alors que la situation diffère dans les autres pays (coefficients négatifs). En changeant la catégorie de référence pour le pays (résultats non montrés ici), nous pouvons constater qu'en France et en Allemagne les DE sont significativement moins à risque que les (quasi)-MB de connaître des difficultés financières, alors qu'en Belgique et en Suède, les DE ne sont pas significativement moins à risque (coefficient négatif mais non significatif).

Pour résumer, on peut dire que les couples avec enfants où les deux partenaires travaillent à 100% n'ont pas un risque accru d'exprimer des difficultés de conciliation et ont un risque diminué de présenter un état de santé moyenne ou mauvaise / de difficultés économiques

(comparé aux couples où la femme est partiellement ou totalement retirées du marché du travail), et cela *partout sauf en Suisse*. Notre deuxième hypothèse est confirmée: en Suisse, les couples avec enfants qui présentent une répartition du travail payé égalitaire (DE) éprouvent plus de difficultés de conciliation travail famille et un état de santé péjoré par rapport aux (quasi)-MB; ils sont sélectionnés parmi les couches sociales les moins favorisées et déclarent plus de difficultés financières. Par contraste, dans les autres pays, les couples avec enfants à deux temps plein ne déclarent pas plus de conflit-travail famille et ont un état de santé souvent meilleur que les couples où seul l'homme travail à temps plein; les DE sont sélectionnés dans les groupes sociaux plus favorisés, et rapportent moins de difficultés financières.

7. Conclusion

Cette analyse confirme que la Suisse occupe une position particulière parmi les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord en matière de conciliation-travail famille: La configuration de ses institutions (marché du travail, impôts, politiques familiales) rend très difficile l'implication importante sur le marché du travail des femmes qui ont des enfants. Les familles en Suisse plus avantagées peuvent vivre avec un seul salaire, ou un salaire et demi. Ces couples se conforment dès lors au modèle traditionnel soutenu par les institutions. D'autres familles (notamment les personnes non-natives et avec un niveau d'éducation primaire) vivent sur deux salaires pleins; or, dans le contexte de la Suisse, faire famille tout en gardant deux travail à temps plein s'avère éminemment difficile, d'après les indicateurs de bien-être examinés ici. Les difficultés liées à la conjonction des rôles proprement dit se cumulent en effet au manque d'autres ressources en particulier financières: ces couples ne peuvent pas puiser dans d'autres réserves pour parer aux tensions liées à la conciliation, et la "spirale négative" du trop-plein de travail, de la fatigue, du stress, et de la perte de ressources les guettent (Hobfoll, 1989).

La situation particulière de la Suisse permet de montrer a contrario que dans les autres pays, les trajectoires féminines professionnelles les plus impliquées de manière continue (même après l'arrivée des enfants) sont sélectionnées vers le haut. Une telle sélection sociale semble être à l'œuvre dès lors que le pays offre des solutions de conciliation travail famille, quels que soient les dispositifs considérés (congé parental ou garde institutionnel dans les pays étudiés ici, offre de garde privée si l'on reprend le cas de la Grande-Bretagne étudié par Carmichael et Ercolani, 2016). Dans tous ces pays, les parents de familles à deux temps pleins sont en moyenne plus instruites, plus souvent non-migrantes; ils n'expriment pas plus de

problèmes de conciliation que les autres. Contrairement à ce qu'une certaine lecture de la littérature sur le conflit travail-famille pourrait suggérer, le travail féminin intensif est très profitable à la majorité des couples avec enfants, du moins ceux qui ont les ressources nécessaires pour gérer les tensions liées au cumul des rôles.

Bien que cette comparaison soit éclairante, elles reposent sur des données transversales: nous n'avons pas les moyens de démêler, s'agissant du conflit travail famille et de la santé, le rôle de la sélection sociale d'une part de l'effet de protection que peuvent jouer les ressources diverses d'autre part; la littérature existante a souligné le poids important de ces deux mécanismes, ainsi que l'existence d'effets réciproques entre les différentes dimensions considérées (Nohe et al., 2015). Seules des analyses longitudinales permettraient d'investiguer plus finement les mécanismes. Un résultat à retenir toutefois de la présente analyse est que l'introduction du niveau d'éducation comme variable de contrôle ne suffit pas pour contrôler les effets de sélection à l'œuvre.

Ces résultats ont aussi des implications pour le débat public sur la question des politiques familiales en Suisse. En effet, le déficit de bien-être très marqué observé dans ce pays chez les couples à deux temps pleins explique pourquoi les couples disent *préférer* que les mères ne travaillent pas trop, un résultat régulièrement repris par les milieux conservateurs et économiques pour justifier le statu quo en matière de politiques familiales. Ainsi, seules 17% des femmes s'occupant d'enfants disent en 2012 souhaiter augmenter leur participation à la vie professionnelle si les problèmes de prise en charge étaient réglés¹⁵. Mais notre analyse montre que ces affirmations ne traduisent qu'une adaptation pragmatique à la réalité; elles ne signifient pas que les Suisses *aspirent* à cette situation. L'analyse des attitudes de genre est à cet égard cruciale, parce qu'elle montre que les Suisses n'ont pas une vision plus traditionaliste que leurs voisins européens; dans leur majorité, les adultes de ce pays souhaiteraient au contraire une répartition égale des rôles entre hommes et femmes. C'est donc bien l'impossibilité structurelle de mener de front vie professionnelle et vie familiale qui est au cœur du problème en Suisse, et non pas l'égalité de genre en termes de représentations. Une analyse des couples où l'homme travaille à temps partiel (limitée à la Suisse, résultats non montrés) n'indique pas de diminution dans le niveau de bien-être pour ces couples.

8. Notes

¹<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail.assetdetail.254991.html>

²<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/accueil-extra-familial-enfants.gnpdetail.2016-0700.htm>

³<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/accueil-extra-familial-enfants.gnpdetail.2016-0700.htm>

⁴<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/activite-professionnelle/travail-temps-partiel.html>

⁵<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/comparaisons-internationales.html>

⁶ http://www.oecd.org/els/soc/SF_2_3_Age_mothers_childbirth.pdf

⁷ L'Autriche n'a pas été retenue dans l'analyse en raison des bornes d'âges de la population cible qui diffèrent des autres pays (Autriche: 18-45 ans, Italie: 18-64 ans, Suisse: 15-79 ans mais sélection des 18-79 pour l'analyse, autres pays: 18-79 ans). Les Pays-Bas et l'Italie ont également été exclus en raison du fait que certaines variables nécessaires à l'analyse n'ont pas été incluses dans les questionnaires de ces pays. Pour finir, la Norvège a été exclue de l'analyse en raison de modalités de réponses différentes des autres pays en ce qui concerne la santé autoévaluée ainsi que de l'absence de données concernant la conciliation travail-famille.

⁸ Les données de la deuxième vague du GGS sont disponibles pour un certain nombre de pays d'Europe de l'Ouest (Allemagne, France, Autriche, Italie, Pays-Bas). Malgré cela, nous n'avons pas analysé les données de la deuxième vague car: 1) Tout comme pour la première vague, les bornes d'âges des répondant-es de l'Autriche (18-45 ans) diffèrent de celles des autres pays. 2) L'Italie et les Pays-Bas n'ont pas de données concernant la conciliation travail-famille, la capacité à joindre les deux bouts à la fin du mois, et certaines attitudes de genre. 3) L'échantillon allemand est réduit et lorsque l'on sélectionne notre population cible (les couples co-résident avec enfants) celui-ci est de 625 personnes seulement. 4) On pourrait garder la vague 2 pour la France uniquement, ce qui nécessite un travail particulier, certaines des informations étant à rechercher dans la vague 1.

⁹ Avec la variable harmonisée "aweight" pour les GGS la variable "wecritpers" pour EFG

¹⁰ Pour les variables Mariage et Divorce, l'échelle de Likert va de 1=désaccord à 5=accord. Pour les autres variable, l'échelle est inversée (de 1=accord à 5=désaccord). Ceci permet de

faciliter la lecture des réponses aux 7 items, les petites valeurs représentant les visions les plus "traditionnelles" ou "familialistes".

¹¹ Les données EFG fournissent une mesure plus détaillée du pourcentage de travail du/de la répondant-e et de son/sa partenaire. Les données GGS offrent des mesures du temps de travail en heure. Toutefois, lorsque ces données sont combinées (conversion du pourcentage de travail en nombre d'heures), il est difficile d'y trouver une cohérence. Ceci peut-être dû au fait que différentes législations quant au temps de travail existent dans les pays considérés. Ce sont ces raisons qui nous mènent à conserver le temps de travail "auto-déclaré" et avec un découpage en deux classes (temps partiel ou temps plein).

¹² Quatre questions mesurent la fréquence des conflits dans la conciliation travail-famille dans EFG et GGS. Ces questions concernent les 12 derniers mois dans EFG et les 3 derniers mois dans GGS. Nous avons toutefois dû laisser de côté une question qui n'était pas identique dans les deux bases de données: "Difficultés avec la coordination des différentes activités" dans EFG, "I have arrived at work too tired to function well because of the household work I had done" dans GGS.

¹³ Les modalités de réponses à ces questions ne sont pas identiques dans EFG et GGS. Toutefois, notre recodage permet de retrouver des distributions similaires lorsque l'on compare GGS total et EFG.

¹⁴ Correspondances ISCED 1997 et 2011:

<http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/isced-2011-fr.pdf> et correspondances avec classification Suisse: <http://www.portal-stat.admin.ch/isced97/docs/do-f-15.02-isced-01.pdf>

¹⁵ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/travail-non-remunere.assetdetail.349765.html>

¹⁶ Exemple de lecture d'un effet d'interaction : Difficultés à joindre les deux bouts, modèle 3. Pour la Suisse (catégorie de référence) : $DE=0.24$. Les répondants appartenant à une couple de type DE en Suisse ont 0.24 fois plus de risque (comme ce sont les coefficients c'est plus tôt $0,24 * \logit$ de la probabilité de...) d'avoir de la difficulté à joindre les deux bouts à la fin du mois que les (quasi)-MB. Effet d'interaction significatif (**). Les DE en Allemagne ont un effet diminué de $-0,62$ ** par rapport aux DE Suisse. DE Allemagne : $0.24 - 0.62 = -0.38$ par rapport aux quasi-MB Allemagne (mais pour tester la significativité de ce coefficient il faut faire tourner le modèle en mettant l'Allemagne comme catégorie de référence).

9. Références

- Allen, T. D., Herst, D. E., Bruck, C. S., & Sutton, M. (2000). Consequences associated with work-to-family conflict: a review and agenda for future research. *Journal of occupational health psychology, 5*(2), 278.
- Artazcoz, L., Cortès, I., Puig-Barrachina, V., Benavides, F. G., Escribà-Agüir, V., & Borrell, C. (2013). Combining employment and family in Europe: the role of family policies in health. *The European Journal of Public Health, 24*(4), 649-655.
- Baltes, B. B., & Heydens-Gahir, H. A. (2003). Reduction of work-family conflict through the use of selection, optimization, and compensation behaviors. *Journal of Applied Psychology, 88*, 1005–1018.
- Beaujouan, É., Sobotka, T., Brzozowska, Z., & Zeman, K. (2017). Has childlessness peaked in Europe. *Population & Societes, 540*.
- Bianchi, S. M., & Milkie, M. A. (2010). Work and family research in the first decade of the 21st century. *Journal of Marriage and Family, 72*(3), 705-725.
- Bonoli, G. (2008). The impact of social policy on fertility: evidence from Switzerland. *Journal of European Social Policy, 18*(1), 64-77.
- Boz, M., Martínez-Corts, I., & Munduate, L. (2016). Types of combined family-to-work conflict and enrichment and subjective health in Spain: A gender perspective. *Sex Roles, 74*(3-4), 136-153.
- Bühlmann, F., Elcheroth, G., & Tettamanti, M. (2009). The division of labour among European couples: The effects of life course and welfare policy on value–practice configurations. *European Sociological Review, jcp004*.
- Byron, K. (2005). A meta-analytic review of work- family conflict and its antecedents. *Journal of Vocational Behavior, 67*, 169-198.
- Carmichael, F., & Ercolani, M. G. (2016). Unpaid caregiving and paid work over life-courses: Different pathways, diverging outcomes. *Social Science & Medicine, 156*, 1-11.
- Demakakos, P., Nazroo, J., Breeze, E., & Marmot, M. (2008). Socioeconomic status and health: the role of subjective social status. *Social science & medicine, 67*(2), 330-340.
- Fokkema, Tineke, Andrej Kveder, Nicole Hiekel, Tom Emery, et Aart C. Liefbroer. 2016. « Generations and Gender Programme Wave 1 Data Collection: An Overview and Assessment of Sampling and Fieldwork Methods, Weighting Procedures, and Cross-Sectional Representativeness ». *Demographic Research 34* (mars): 499-524.
- Fraser, N. (1994). After the family wage: Gender equity and the welfare state. *Political theory, 22*(4), 591-618.
- Gianettoni L., C. Carvalho Arruda, J.-A. Gauthier, D. Gross & D. Joye (2015), *Aspirations professionnelles des jeunes en Suisse: rôles sexués et conciliation travail/famille*. Social Change in Switzerland N° 3. Retrieved from <http://socialchangeswitzerland.ch>

- Greenhaus, J. H., & Beutell, N. J. (1985). Sources of conflict between work and family roles. *Academy of Management Review*, 10, 76–88.
- Hobfoll, S. E. (1989). Conservation of resources: A new attempt at conceptualizing stress. *American Psychologist*, 44, 513–524.
- Keenan, Katherine, Else Foverskov, et Emily Grundy (2016). « Les sources de données sur les populations âgées en Europe : comparaison de l'enquête Générations et genre (GGS) et de l'enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite (SHARE) ». *Population* 71 (3): 547-73
- Korpi W, Ferrarini T, Englund S. (2010) *Women's Opportunities under Different Constellations of Family Policies in Western Countries: A Comparative Analysis*. Luxembourg Income Study Working Paper Series 2010 (Working Paper No. 556).
- Kulik, L., Shilo-Levin, S., & Liberman, G. (2016). Work–Family Role Conflict and Well-Being Among Women and Men. *Journal of Career Assessment*, 24(4), 651-668
- Liefbroer, Aart C.; Merz, Eva-Maria (2010) *Report on analysis of ESS data on cross-national differences in perceived norms concerning fertility-related behaviour*. Report for the REPRO project, URL: <http://www.oeaw.ac.at/vid/repro/norms.html>, March 2011.
- Lunau, T., Bambra, C., Eikemo, T. A., van Der Wel, K. A., & Dragano, N. (2014). A balancing act? Work–life balance, health and well-being in European welfare states. *The European Journal of Public Health*, 24(3), 422-427.
- Nohe, C., Meier, L. L., Sonntag, K., & Michel, A. (2015). The chicken or the egg? A meta-analysis of panel studies of the relationship between work–family conflict and strain. *Journal of Applied Psychology*, 100(2), 522.
- Nomaguchi, K. M, Milkie, M. A., & Bianchi, S. M. (2005). Time strains and psychological well-being: Do dual-earner mothers and fathers differ? *Journal of Family Issues*, 26, 756-792.
- Notten, N., Grunow, D., & Verbakel, E. (2017). Social policies and families in stress: gender and educational differences in work–family conflict from a European perspective. *Social indicators research*, 132(3), 1281-1305
- Office fédéral de la statistique (2007) *Le marché du travail en comparaison internationale L'activité professionnelle des femmes et des hommes*. Actualité OFS 3 Vie active et rémunération au travail Neuchâtel, 20.09.2007
- Office fédéral de la statistique (2017) *Les familles en Suisse. Rapport statistique*. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.2347881.html>

Annexe 1: Représentativité des données EFG

Afin de tester la représentativité de l'enquête EFG en termes d'état civil, de niveau d'éducation et de type de ménage, nous avons comparé les données EFG aux données du registre de population (STATPOP) ou du relevé structurel (RS). Pour cette comparaison, nous avons utilisé la variable de pondération « wecritpers » qui inclut un calibrage au niveau de la population. Le poids utilisé dans l'analyse est wecritpers/423.20908 afin de retomber sur N=nb de répondant-e-s à l'enquête.

La composition de l'échantillon de l'enquête EFG ne présente pas de biais important en ce qui concerne l'état civil des répondants (Tableau 1).

Tableau 1: Proportion et effectifs selon l'état civil, EFG 2013 et STATPOP 2013, 15-79 ans.

	%		N	
	EFG	STATPOP	EFG	STATPOP
1 Célibataire	33,9	35,51	2145720	2345723
2 Marié	52,5	51,43	3325738	3396976
3 Veuf	3,6	3,29	227357	217369
4 Divorcé	9,7	9,57	611248	632095
5 Non marié	0,1	0,01	8300	476
6 Partenariat enregistré	0,1	0,18	9084	12121
7 Partenariat dissous	0,1	0,01	3228	888
TOTAL	100	100	6330675	6605648

Les personnes détenant un diplôme d'une Haute Ecole Spécialisée ou de l'Université sont surreprésentées dans l'enquête EFG alors que les personnes avec un niveau d'éducation primaire sont sous-représentées (Tableau 2).

Tableau 2: Proportion et effectifs selon le niveau d'éducation, EFG 2013 et RS 2013, 15-79 ans.

	%		N	
	EFG	RS	EFG	RS
École obligatoire	16,6	24,51	1048938	1 570 401
Degré secondaire II : formation prof.	41,4	38,86	2612674	2 489 670
Degré secondaire II : formation générale	9,8	8,25	618146	528 725
Degré tertiaire : formation professionnelle sup.	11,4	12,38	717084	793 314
Degré tertiaire : Haute École/Uni.	20,9	16	1317900	1 024 908
TOTAL	100	100	6314741	6 407 017

Les couples avec enfants sont sous-représentés dans EFG alors que les couples sans enfants sont surreprésentés (Tableau 3).

Tableau 3: Proportion et effectifs selon le type de ménage, EFG 2013 et RS 2014, 15-64 ans.

	%		N	
	EFG	RS	EFG	RS
Personnes vivant seules	14,7	15,2	775 626	805 347
Personnes vivant dans des ménages de couples sans enfant	26,1	22,8	1 377 287	1 206 015
Personnes vivant dans des ménages de couples avec enfant(s)	48,4	53,0	2 556 789	2 807 623
Personnes vivant dans des ménages monoparentaux	7,4	7,2	392 833	379 227
Personnes vivant dans des ménages multifamiliaux	0,7	1,9	38 919	98 591
TOTAL	100,0	100,0	5 278 761	5 296 803

Annexe 2: Validité des indicateurs de santé et de pauvreté auto-évaluée des enquêtes EFG et GGS

Santé autoévaluée

Keenan, Foverskov, et Grundy (2016) comparent les données SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe) et GGS pour les répondants de 50 à 80 ans en ce qui concernent la santé autoévaluée et trouvent des résultats similaires. Pourtant, la comparaison des données SILC (Statistics on Income and Living Conditions) ou ESS (European Social Survey) avec les données EFG et GGS pour des groupes d'âge plus jeunes montrent des divergences importantes. La santé est meilleure dans GGS que dans SILC / ESS pour la Belgique, l'Allemagne et la France, moins bonne dans EFG/ GGS pour la Suisse et la Suède. Ces divergences sont spécialement marquées pour l'Allemagne (SILC et ESS) et la France (ESS).

Tableau 1: Pourcentage de répondants avec un état de santé moyen/mauvais, enquête SILC, ESS, EFG, GGS.

	SILC (18-64 ans)		EFG-GGS (18-64 ans)	
Belgique	2008	20.7	2008-10	18
Allemagne	2006	32.5	2005	19.8
France	2006	22	2005	20.2
Suède	2012	14.8	2012-13	17.4
Suisse	2013	14.6	2013	19.8
	ESS (18-79 ans)		EFG-GGS (18-79 ans)	
Belgique	2008	25.2	2008-10	21.4
Allemagne	2006	38.1	2005	26.5
France	2006	35.9	2005	25.2
Suède	2012	18.9	2012-13	20.9
Suisse	2012	16.7	2013	22.1

Pauvreté auto-évaluée (joindre les 2 bouts)

La capacité à « joindre les 2 bouts à la fin du mois » permet d’approcher le niveau économique des répondants des enquêtes EFG et GGS. Cette variable est également présente dans l’enquête SILC. La comparaison de ces enquêtes (EFG/GGS et SILC) montrent des résultats similaires en ce qui concerne la proportion de répondants « joignant les deux bouts » avec beaucoup de difficultés à la fin du mois (*Tableau 2*), sauf pour la France, qui présente une plus forte proportion de personnes en difficultés dans GGS que dans SILC, et pour la Belgique qui présente un biais inverse.

Tableau 2: Proportion de répondant-e-s joignant les deux bouts à la fin du mois "avec beaucoup de difficultés" (dans SILC)/"très difficile" (dans GGS-EFG)

	SILC		GGS/EFG	
Suède	2012	2,9%	2012-13	1,7%
Belgique	2008	7,5%	2008	4,5%
Suisse	2013	3,3%	2013	4,0%
France	2006	2,9%	2005	7,0%
Allemagne	2006	2,7%	2005	3,3%